



Subventions de fonctionnement

Lignes directrices et critères relatifs à l'examen des demandes

Lignes directrices et critères relatifs à l'examen des demandes de subvention de fonctionnement

Au nom de la Société canadienne de la sclérose en plaques (Société de la SP), nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de remplir le rôle d'examineur dans le cadre de notre concours de subventions de fonctionnement. Le succès des processus d'examen des demandes de subvention de recherche repose sur l'implication de gens dévoués qui, comme vous, mettent généreusement leur temps et leur expertise au service de nos comités d'examen. La Société de la SP et ses parties prenantes vous sont très reconnaissantes de votre collaboration.

APERCU DU CONCOURS

Par son programme de subventions de la recherche, la Société de la SP vise à stimuler et à soutenir la recherche sur la sclérose en plaques (SP). La Société de la SP accepte les demandes de subvention de fonctionnement dans les domaines de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, non clinique ou de nature clinique, y compris les études sur la prise en charge, les soins et la réadaptation des patients. La valeur approximative d'une subvention de fonctionnement est de 100 000 \$ par année. La Société de la SP accepte les demandes d'aide financière pour des projets liés à la SP qui peuvent favoriser l'accomplissement de la mission de la Société de la SP. Les propositions de recherche admissibles au programme de subventions de fonctionnement doivent relever de l'un des deux champs d'études décrits ci-après.

- Les **subventions de fonctionnement pour la recherche biomédicale** servent à financer des études qui sont consacrées aux aspects biologiques, pathologiques et mécanistiques de la SP et qui visent à fournir des données fondamentales sur le déclenchement, la progression et le traitement de cette maladie. Les domaines pouvant être abordés sont la biologie, la neurobiologie, la neurophysiologie, l'immunologie, la neuropathologie et l'imagerie. Les études peuvent être effectuées *in vitro*, sur des modèles animaux et sur des êtres humains.
- Les **subventions de fonctionnement pour la recherche clinique et sur la santé de la population (CSP)** permettent de financer des études axées sur l'épidémiologie, l'économie de la santé, les facteurs de risque, la prestation des soins de santé et les politiques en matière de soins de santé, l'évaluation des traitements et la surveillance de l'état de santé des patients, la prise en charge des symptômes, la réadaptation et les aspects sociaux de la SP.

La Société de la SP invite les chercheurs à soumettre des demandes de subvention relatives à des projets de travaux préliminaires en matière de recherche CSP afin de les inciter à se pencher sur des sujets de recherche novateurs, à mettre à l'épreuve des idées nouvelles ou à s'aventurer sur des pistes encore inexplorées mais

prometteuses dans le domaine de la SP.

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXAMEN

Le comité d'examen indépendant chargé d'étudier les demandes de subvention de fonctionnement présente la composition suivante :

- **Président.** Le président supervise le processus d'examen des demandes de subventions. Son rôle consiste à faire en sorte que l'examen et l'évaluation des demandes de subvention se déroulent dans le cadre d'un environnement positif, constructif et équitable. Il incombe aussi au président de fournir au comité médical consultatif (CMC) de la Société de la SP un rapport faisant état des résultats de la réunion du comité d'examen.
- **Agent scientifique.** L'agent scientifique assiste le président durant la réunion du comité. À ce titre, il ne participe pas à l'examen proprement dit des propositions. Il est chargé de prendre des notes claires et concises qui résumeront les discussions dont aura fait l'objet chaque demande de subvention. Chaque candidat recevra les notes de l'agent scientifique relatives à sa proposition de recherche, accompagnées d'autres commentaires des examinateurs.
- **Examineurs scientifiques.** Les examinateurs scientifiques sont des chercheurs qui possèdent des compétences particulières et qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts relativement aux demandes de subventions qui leur sont assignées. Leur rôle est d'effectuer une évaluation critique des propositions de recherche qui leur sont soumises et de rédiger des commentaires constructifs relativement à celles-ci en se basant sur les critères d'évaluation fixés par la Société de la SP. Les examinateurs scientifiques prennent part à la réunion du comité d'examen pour discuter de toutes les demandes de subvention au sujet desquelles ils ne sont pas en situation de conflit d'intérêts ainsi que pour évaluer celles-ci de manière quantitative en leur attribuant une note.
- **Représentants de la collectivité.** Les représentants de la collectivité sont des personnes touchées par la sclérose en plaques qui sont invitées à prendre part à la réunion du comité d'examen. Leur rôle est d'évaluer – suivant la perspective d'un public non expert en matière de recherche – la clarté et l'accessibilité des documents vulgarisés et de discuter de la pertinence des propositions de recherche pour la collectivité de la SP. Les représentants de la SP se penchent également sur le potentiel de ces projets quant à l'obtention de résultats concrets pouvant déboucher sur une amélioration de la qualité de vie des personnes aux prises avec la SP. Leur mandat consiste aussi à évaluer qualitativement l'impact et la pertinence des propositions de recherche qui leur sont soumises et avec lesquelles ils ne sont pas en situation de conflit d'intérêts.

PROCESSUS D'EXAMEN

Le processus d'évaluation indépendante des demandes de subvention de la Société de la SP est régi par trois grands principes : confidentialité, prévention des conflits d'intérêts et impartialité.

Le processus d'évaluation des demandes de subvention comporte deux étapes : (1) un examen approfondi « à domicile » mené par au moins deux examinateurs scientifiques (soit les premier et second examinateurs) et un représentant de la collectivité, qui produiront des évaluations écrites; et (2) une réunion du comité durant laquelle les membres de ce dernier discutent des demandes et attribuent à chacune d'elles une note, permettant ainsi l'établissement d'une liste de priorités qui aidera la Société de la SP à déterminer les projets à financer.

Les demandes de subvention sont étudiées selon les critères d'évaluation énoncés ci-après pour être ensuite soumises par le comité d'examen à partir du système de gestion en ligne des demandes de financement [Easygrants](#), utilisé par la Société de la SP.

En se basant sur les critères d'évaluation applicables aux demandes de subvention de fonctionnement, les examinateurs scientifiques rédigent des commentaires pour chacune des demandes qu'ils sont chargés d'évaluer à titre de premier ou de second examinateur. À chaque projet, ils attribuent une note initiale, qui est fondée sur la grille d'évaluation fournie ci-après et sur laquelle le président du comité d'examen pourra s'appuyer pour écarter, au besoin, le projet concerné. Le président et l'agent scientifique n'attribuent pas de note au projet. Les notes initiales accordées par les examinateurs scientifiques ne permettent pas de classer les divers projets évalués, mais elles fournissent à la Société de la SP et au président du comité une indication sur la qualité des propositions de recherche. Elles servent aussi de points de référence permettant aux examinateurs de déterminer quelles sont les propositions de recherche à écarter. Tout projet ayant obtenu une note inférieure à 3,5 de la part du premier et du second examinateurs sera refusé et ne fera l'objet d'aucune discussion à la réunion du comité d'examen.

Les représentants de la collectivité formulent par écrit leurs commentaires suivant la perspective d'un public non expert en matière de recherche et sont appelés à passer en revue certaines sections pour toutes les demandes qui leur ont été assignées. L'évaluation de ces sections par les représentants de la collectivité repose sur la clarté et l'accessibilité de leur contenu ainsi que sur l'impact et la pertinence du projet concerné relativement à la SP. À l'issue de cette étape, les représentants de la collectivité indiquent – selon les critères d'évaluation établis par la Société de la SP – dans quelle mesure ils appuient les propositions de recherche qui leur ont été soumises (il est alors question du « degré d'appui » accordé à chaque projet).

Le comité d'examen convoque une réunion en personne au cours de laquelle, pour chaque proposition de recherche, le représentant de la collectivité fait part du degré d'appui qu'il a accordé au projet, à la suite de quoi les premier et second examinateurs scientifiques énoncent la note initiale qu'ils ont attribuée à la proposition de recherche. Ensuite, le représentant de la collectivité expose les détails de l'évaluation qu'il a faite du projet, en soulignant les points forts et les faiblesses du contenu vulgarisé de celui-ci et en précisant l'appui qu'il accorde à la demande

de subvention.

Le premier examinateur présente son évaluation de la proposition de recherche, en décrivant les points forts et les faiblesses du projet en général. Le second examinateur prend ensuite la parole en se concentrant sur les points d'accord et de désaccord entre lui et le premier examinateur tout en s'attardant sur des points non abordés par ce dernier.

À la demande de son président, le comité d'examen s'engage ensuite dans une discussion durant laquelle la demande de subvention est abordée de manière générale. À l'issue de cette discussion, le président demande aux premiers et seconds examinateurs de convenir de la note à attribuer au projet. Tous les membres du comité qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts relativement à la demande – à l'exception du président et de l'agent scientifique – attribuent par vote individuel et confidentiel une cote pouvant varier jusqu'à 0,5 point au-dessus ou au-dessous de la note ayant fait consensus. La moyenne des cotes ainsi attribuées constitue la note finale de la proposition de recherche. À cette occasion, les représentants de la collectivité sont appelés à s'entendre sur un degré d'appui final à accorder à la demande de subvention. Après avoir abordé ainsi l'ensemble des projets évalués, le comité établit une liste des demandes en classant celles-ci par ordre de priorité en vue de la prise de décisions relative au financement à accorder.

À l'issue de ce processus d'évaluation, les recommandations du comité d'examen sont soumises à l'approbation du CMC et à celle du conseil d'administration de la Société de la SP.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

La Société de la SP transmettra les commentaires de chaque examinateur aux candidats. Il importe donc que vous formuliez vos commentaires de façon claire et concise, en utilisant un langage objectif et non incisif, et que vous justifiiez vos commentaires et suggestions. Les commentaires constructifs des examinateurs scientifiques aideront les candidats à accroître la qualité et le potentiel du projet de recherche proposé. Quant aux commentaires des représentants de la collectivité, l'objectif est d'aider les candidats à améliorer potentiellement la qualité de leurs documents vulgarisés ainsi qu'à mieux décrire l'impact de leur projet. Veuillez ne pas révéler votre identité afin d'assurer la confidentialité du processus d'évaluation.

Examineur scientifique

Veuillez fournir un résumé de la demande de financement, une évaluation de ses points forts et de ses faiblesses, ainsi que des commentaires sur les points auxquels une attention particulière devrait être apportée. Veuillez vous reporter aux directives et aux questions énoncées ci-après, lesquelles vous guideront lors de l'évaluation de la demande.

Description de la proposition de recherche

Veillez décrire de manière concise la proposition de recherche, y compris l'objectif des travaux envisagés, l'hypothèse à vérifier et les questions auxquelles le candidat tentera de répondre, les objectifs à atteindre, les méthodes et les procédures proposées, ainsi que les progrès déjà réalisés (s'il s'agit d'un programme de recherche en cours).

Évaluation critique du projet

- Quels sont les points forts et les faiblesses des divers aspects du projet de recherche?
- Les questions de recherche sont-elles claires?
- Les objectifs du projet sont-ils logiques?
- L'analyse documentaire est-elle complète et objective et est-elle pertinente relativement à la conception de l'étude et au plan de recherche?
- La méthode envisagée est-elle valable et adéquatement justifiée?
- Les procédures décrites sont-elles réalisables?
- La proposition de recherche est-elle originale et peut-elle mener à l'acquisition de nouvelles connaissances et générer des concepts novateurs ou confirmer certaines hypothèses?

Originalité de la proposition

- La proposition de recherche est-elle originale?
- L'application de la proposition de recherche peut-elle mener à l'acquisition de nouvelles connaissances et générer des concepts novateurs ou confirmer certaines hypothèses?

Impact et pertinence

- La proposition de recherche porte-t-elle sur une lacune ou un besoin important dans le domaine de la recherche en santé et offre-t-elle la possibilité d'améliorer grandement la qualité de vie des personnes touchées par la SP?
- La proposition de recherche fait-elle l'objet d'un plan approprié en matière de diffusion et d'échange de données de recherche?

Chercheurs

- Portez votre attention sur les compétences et le cheminement professionnel des chercheurs (qualifications, expérience dans le domaine de l'étude proposée, productivité, aptitude à diffuser les résultats de l'étude).
- Penchez-vous sur la capacité de l'équipe de candidats (s'il y a plus d'un candidat) à mener l'étude proposée, en ce qui a trait au potentiel synergique des membres et à la complémentarité de leur expertise.
- Cernez les aspects inhabituels du projet en ce qui a trait au personnel de recherche prévu.

Ressources et environnement de recherche

- Formulez des commentaires sur la disponibilité et l'accessibilité du personnel, des installations et de l'infrastructure nécessaires à l'étude.
- Penchez-vous sur les aspects particuliers de la proposition de recherche relativement aux installations, à l'équipement ainsi qu'au degré de collaboration nécessaire par le projet au sein d'un même département ou entre divers départements ou établissements.
- Formulez des commentaires relativement à la disponibilité des fournitures et de l'équipement requis (modèles animaux, préparations de tissus, matériel nécessaire aux études cliniques, etc.).
- Évaluez l'environnement de recherche en vue d'établir s'il est propice à la réalisation des travaux de recherche proposés et à la formation du personnel de recherche.

Budget

- Le budget proposé est-il réaliste au regard des objectifs et de la méthodologie du projet?
- Tous les éléments du budget sont-ils justifiés, compte tenu de l'approche, des procédures et de la méthode d'analyse des données proposées?
- Exposez de façon détaillée les raisons précises pour lesquelles vous recommandez une réduction de la durée des travaux envisagés ou une diminution du montant du budget proposé, s'il y a lieu.
- En cas d'ajouts apportés au projet, formulez des commentaires sur les modifications que ceux-ci impliquent par rapport au budget initialement approuvé.
- Veuillez vous référer aux [politiques et procédures de la Société de la SP](#) si vous avez des questions au sujet des dépenses mentionnées dans la section de la demande réservée au budget.

Note initiale

Veillez attribuer une note initiale en vous basant sur la grille d'évaluation fournie ci-après. Cette note ne servira pas à des fins de classement des demandes. Lors de la réunion du comité d'examen, on vous demandera d'accorder une note finale en fonction d'une note consensuelle qui aura été établie au préalable.

GRILLE D'ÉVALUATION

Descripteur	Cote	Résultat
Exceptionnel	De 4,5 à 4,9	Subventionnable
Excellent	De 4,0 à 4,4	
Très bien	De 3,5 à 3,9	

Acceptable	De 3,0 à 3,4	Non subventionnable
Révision nécessaire	De 2,5 à 2,9	
Révision importante nécessaire	De 2,0 à 2,4	
Laisse beaucoup à désirer	De 1,0 à 1,9	
Rejeté	De 0,0 à 0,9	

Représentant de la collectivité

Veillez lire les sections suivantes pour toutes les demandes de subvention qui vous ont été assignées :

- **Résumé vulgarisé**
- **Impact et pertinence**

Veillez vous reporter aux questions énoncées ci-après, lesquelles vous aideront à rédiger votre évaluation.

Langage et accessibilité

- a) Le candidat utilise-t-il un langage clair et approprié dans la description des retombées de son étude pour les personnes touchées par la SP?
- b) Le candidat explique-t-il clairement l'information de référence et les concepts clés sur lesquels son étude est fondée? Si votre réponse est non, veuillez indiquer les lacunes et les points à éclaircir?
- c) Quels commentaires pouvez-vous faire au chercheur pour l'aider à accroître la clarté et la pertinence de ses documents vulgarisés?

Impact et pertinence pour les personnes touchées par la SP

- a) Quels sont les objectifs du projet de recherche et en quoi est-il important pour les personnes touchées par la SP?
- b) Le projet pourrait-il avoir un effet durable sur la santé et la qualité de vie des personnes touchées par la SP ou sur la qualité des soins cliniques qui leur sont offerts ou sur ces deux aspects?
- c) Selon vous, le projet a-t-il pour but de combler une lacune critique dans les connaissances sur la SP ou de supprimer des obstacles à l'avancement de la recherche en SP?
- d) En tant que personne touchée par la SP, diriez-vous que le projet suscite de l'espoir et de l'enthousiasme chez vous et que les résultats de l'étude auront des échos positifs auprès

de la collectivité de la SP?

- e) À la lumière de la section sur les documents vulgarisés, diriez-vous que le projet aura un impact sur la vie des personnes touchées par la SP? Si vous avez répondu non, veuillez expliquer ce qui pourrait faire en sorte que l'étude proposée ait un impact?

Degré d'appui

En vous basant sur le tableau fourni ci-après, veuillez déterminer dans quelle mesure vous appuyez la demande de subvention en évaluant l'impact et la pertinence des travaux proposés. Veuillez noter que, lors de la réunion du comité d'examen, il vous sera demandé d'accorder à la demande un degré d'appui final à l'issue des discussions que les membres du comité auront eues à son sujet.

GRILLE D'ÉVALUATION DU DEGRÉ D'APPUI

Degré d'appui	Description
Élevé	Pertinence et niveau d'impact potentiel élevés relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP; résumé vulgarisé très bien écrit, et ce, dans un langage simple et clair, facilement compréhensible et pouvant susciter l'intérêt. Documents vulgarisés nécessitant seulement quelques corrections mineures, sinon aucune.
Modéré	Projet jugé comme bon; présente une certaine pertinence et un certain potentiel d'impact relativement à la santé et à la qualité de vie pour les personnes touchées par la SP; résumé vulgarisé rédigé de manière adéquate quant à l'utilisation d'un langage clair et apte à susciter l'intérêt, mais comportant certains termes techniques. Documents vulgarisés nécessitant des corrections non majeures.
Faible	Pertinence et niveau d'impact potentiel négligeables pour les personnes touchées par la SP; documents examinés mal rédigés et comportant un nombre excessif de termes techniques. Documents vulgarisés nécessitant des corrections majeures.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité doivent en tout temps se conformer aux *Lignes directrices en matière de conflit d'intérêts* et à la *Politique de protection de la vie privée et de la confidentialité* adoptées par la Société de la SP.

Avant d'avoir accès aux demandes à évaluer, les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité doivent passer en revue et retourner dûment signé le formulaire relatif à la confidentialité et aux conflits d'intérêts de la Société de la SP et déclarer

tout conflit d'intérêts qui pourrait les concerner relativement à l'une des demandes à évaluer. Si un examinateur scientifique ou un représentant de la collectivité se trouve en situation de conflit d'intérêts, cette personne ne sera pas autorisée à évaluer ni à commenter la demande concernée et devra se retirer du processus de discussion dont celle-ci fera l'objet durant la réunion du comité d'examen.

DIRECTIVES SUR LE SYSTÈME EN LIGNE EASYGRANTS

Inscrivez-vous sur le site <https://www.mscanadagrants.ca> ou ouvrez une session à partir du compte que vous détenez déjà sur la plateforme Easygrants. Vous accéderez ainsi à la page d'accueil du système de gestion en ligne des demandes de financement.

Cliquez sur l'onglet **My Tasks** (Mes tâches) pour faire s'afficher des liens (en bleu) correspondant à vos tâches. Sélectionnez l'option **Submit Review Comments** (Soumettre les commentaires d'évaluation), laquelle vous dirigera vers la page principale.

Pour afficher toutes les demandes de subvention, cliquez sur le bouton **Download All** (Télécharger toutes les demandes), sous la rubrique **Download Zip File** (Télécharger le fichier Zip). Vous pouvez aussi visualiser chaque demande individuellement en cliquant sur le bouton **View PDF** (Afficher le fichier PDF), sous la rubrique **Assignments** (Assignations). Veuillez noter que vous pourrez passer en revue et commenter uniquement la ou les demandes qui vous auront été assignées.

Cliquez sur le bouton **Review** (Évaluer) situé à droite de chaque assignation. Entrez une note initiale ou un degré d'appui dans l'espace prévu à cet effet, puis tapez vos commentaires. Cliquez sur **Save and Close** (Enregistrer et fermer). Pour soumettre votre évaluation, cliquez sur **Continue** (Continuer). Sous la rubrique **Submission** (Soumission), sélectionnez l'option **Submit** (Soumettre).

Pour visualiser votre évaluation, sélectionnez l'option **View PDF** (Afficher le fichier PDF), sous la rubrique **View All My Tasks** (Afficher toutes mes tâches). Une fois soumis en ligne, vos commentaires seront considérés comme définitifs et ne pourront plus être modifiés.

DES QUESTIONS?

Écrivez-nous, à msresearchgrants@mssociety.ca.